



Flower Camping de l'Olivigne

3 Chemin de Montouliers

11120 Bize-Minervois

S.A.R.L - CGNM Olivigne à 11120 Bize-Minervois - au capital de 100 000 €

N° d'immatriculation : 829 756 766 RCS de Narbonne

contact@campingolivigne.fr | +33 (0) 4 68 46 14 40 | www.campingolivigne.fr

PRÉALABLE

Nous sommes très heureux de vous accueillir dans notre établissement et nous vous souhaitons un très agréable séjour. Soyez certain que l'équipe du camping mettra tout en œuvre afin que vos vacances se déroulent de manière optimale dans le confort, la convivialité, la propreté, le respect de tous et en sécurité.

En tant que client, vous êtes un contributeur majeur dans l'atteinte de ces objectifs. C'est pourquoi, le fait de séjourner au camping implique l'acceptation pleine et entière de ce présent document, à savoir le règlement d'ordre intérieur, les conditions générales de vente, les consignes de sécurité et de l'engagement de s'y conformer pendant toute la durée du séjour.

La Direction du camping étant garante de l'ordre et de la sécurité de tous, elle est habilitée à prendre toutes les mesures qui s'avèrent nécessaires - y compris le recours aux forces de l'ordre et à la justice - pour faire appliquer ces règlements et ces consignes de sécurité. Elle peut exiger des réparations, des dommages et intérêts et, le cas échéant, l'expulsion des personnes et de leurs matériels, sans préavis et sans aucun remboursement.

Table des matières

Préalable	1
NOS CONDITIONS GENERALES DE VENTE	3
Article 1 - Prestations et Tarifs.....	3
Article 2 - Conditions de réservation	3
Article 3 – Modalités de paiement.....	4
Article 4 - Séjour.....	4
Article 5 - Modification de séjour	5
Article 6 - Annulation de séjour	5
Article 7 - Réclamation de séjour	6
Article 8 - Données à caractère personnel.....	6
NOTRE REGLEMENT ORDRE INTERIEUR.....	8
Les éléments pratiques	8
Vol et dégâts	9
Le savoir vivre ensemble.....	9
La Piscine.....	9
LA SECURITE DE TOUS DEPEND DE VOUS !	12
Nos consignes de sécurité.....	12
Mesures à suivre en cas d’urgence	12
Plan d’évacuation.....	13
NOS ENGAGEMENTS ECOLOGIQUES.....	14

NOS CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Ventes ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la location d'emplacements de camping et/ou d'hébergements locatifs au sein de notre camping.

En réservant un emplacement et/ou un hébergement au sein de notre camping, vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions Générales de Ventes.

Article 1 - Prestations et Tarifs

Nous proposons à la location des emplacements nus et des hébergements locatifs.

1.1 Emplacements nus

Il s'agit d'un emplacement nu pour votre tente, caravane ou camping-car.

Le prix de votre séjour est calculé à partir d'un forfait de base qui comprend la location de l'emplacement, la possibilité pour 1 ou 2 personne(s) d'y séjourner, celle d'y installer 1 tente, 1 caravane avec 1 véhicule en sus, ou 1 camping-car/fourgon aménagé et l'accès aux infrastructures d'accueil, aux animations et sanitaires, un branchement au réseau électrique (selon le forfait de base sélectionné).

Les frais annexes (personne supplémentaire, l'électricité (pour certains emplacements), véhicule supplémentaire, animaux domestiques, réfrigérateur, wifi, les recharges de véhicule électrique, etc.) ne sont pas compris dans les forfaits susvisés et s'ajouteront à ce dernier.

1.2 Hébergement locatif

Nos prix comprennent la location de l'hébergement en fonction du nombre de personnes (suivant la capacité de l'hébergement), les charges d'eau, de gaz, et d'électricité (en forfait), le stationnement d'un véhicule, l'accès aux infrastructures d'accueil, aux animations et sanitaires. Un dépôt de garantie de maximum 500 € vous sera obligatoirement demandé à la suite de votre réservation OU à votre arrivée, lequel vous sera restitué au plus tard sous huitaine par courrier ou mail à compter de votre départ. Nous réservons toutefois le droit d'en conserver une partie ou la totalité en cas de détérioration de l'hébergement et/ou de son contenu et/ou de matériel sur le camping. Nous nous réservons aussi le droit d'en déduire la somme de 65 € au titre des frais de ménage si celui-ci n'a pas été effectué lors du départ.

1.3 Dispositions communes

Les prix indiqués sont exprimés TTC et ne comprennent pas la taxe de séjour.

Quelle que soit la formule adoptée (emplacement nu ou hébergement locatif), des frais supplémentaires seront facturés pour les véhicules supplémentaires, les tentes supplémentaires, les animaux, les visiteurs, etc.

Aucune brochure, panneau d'affichage et site Internet ne peuvent être à l'abri d'éventuelles omissions ou erreurs d'impression. Nos prix sont par ailleurs susceptibles d'évoluer en fonction des conditions économiques et commerciales. Le prix contractuel, dû par vous, est celui apposé sur votre confirmation de réservation.

Article 2 - Conditions de réservation

2.1 Modalités de réservation

Vous pouvez effectuer une réservation sur notre site www.campingolivigne.fr, le site www.flowercampings.com, par téléphone, par mail ou en réception. Toute demande de réservation doit être accompagnée :

- du règlement d'un acompte de 30 % comprenant les frais de séjour, incluant le prix TTC des prestations réservées, et, si applicable, la taxe de séjour,
- les frais de dossier sont offerts, sauf pour certaines demandes spécifiques, ceux-ci peuvent s'élever à 25 €
- et la cotisation pour l'assurance annulation (si souscrite).

La réservation effectuée n'a de valeur contractuelle qu'à réception par vos soins, d'une confirmation de réservation écrite, par courriel (mail), récapitulant toutes les informations relatives à votre séjour.

Le solde du prix du séjour, en ce compris le prix des prestations réservées TTC et, si applicable, la taxe de séjour, est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans le délai susvisé, le séjour est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.

Toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 30 jours avant la date d'arrivée doit être payée intégralement lors de la réservation.

2.2 Droit de rétraction

Selon l'article L. 221-28 12° du Code de la consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs fournis à une date ou selon une périodicité déterminée.

2.3 Capacité maximum

Pour des raisons de sécurité et d'assurance, le nombre d'occupants ne peut dépasser la capacité prévue par le type d'hébergement ou d'emplacement réservé (1 à 6 personnes maximum, selon la capacité de l'hébergement ou de l'emplacement), nouveaux nés compris. Si nous observons à votre arrivée que la capacité maximum de l'hébergement ou de l'emplacement réservé est dépassée, nous nous réservons le droit de vous refuser l'accès à l'hébergement ou à l'emplacement réservé, sans aucun remboursement du prix de séjour de notre part.

2.4 Clientèle - Mineurs

Pour des raisons de sécurité, les mineurs non accompagnés de leurs parents ou de leurs grands-parents pendant toute la durée de leur séjour ne sont pas acceptés dans notre camping.

Article 3 – Modalités de paiement

3.1 Modes de paiement acceptés

Vous pouvez payer votre réservation ou votre séjour via les modes de paiement suivants : chèque vacances, cash, carte bancaire, virement bancaire, paiement en ligne sécurisé. Toutefois, par dérogation, les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour doivent être réglées par carte bancaire exclusivement.

3.2 Clientèle de passage

Pour les séjours en emplacement sans réservation (passage), vous devez, à votre arrivée, payer l'intégralité de votre séjour souhaitée et d'informer au plutôt votre souhait d'une éventuelle prolongation de séjours en effectuant un paiement anticipé. Dans tous les cas, le solde est à régler au plus tard la veille du départ ; vous devez à ce titre tenir compte des horaires d'ouverture de la réception. En cas de paiement par avance et de départ anticipé, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 4 - Séjour

4.1 Remise des clés

Les arrivées s'effectuent entre 15h00 et 19 heures. Il se peut que ces horaires soient plus restrictifs sur la basse saison. Les départs s'effectuent avant 10h30, n'importe quel jour de la semaine. Vos souhaits pour un emplacement ou un habitat précis sur le camping ne peuvent être satisfaits qu'en fonction de nos possibilités d'accueil à votre arrivée.

Votre hébergement devra être remis en l'état lors de votre départ ; le ménage devra notamment y avoir été fait par vos soins.

4.2 Arrivée retardée et départ anticipé

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur votre confirmation de réservation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.

4.3 Animaux

Les chiens et les chats sont tolérés dans notre camping, moyennant une redevance.

4.4 Règlement intérieur

Vous devrez pendant toute la durée de votre séjour respecter le règlement intérieur du camping (à la suite de ce document), dont une copie est également affichée à l'extérieur de la réception. Nous nous tenons à votre disposition pour vous en faire parvenir un exemplaire par courriel sur demande.

4.5 Image

Nous pourrions, pendant votre séjour, être amenés à prendre des photographies et/ou à réaliser des vidéos au sein du camping à des fins d'animation et/ou de communication sur lesquelles vous et les personnes vous accompagnant sont susceptibles d'apparaître. En régularisant votre réservation, vous êtes présumés nous autoriser à utiliser les photos et/ou sur lesquelles vous apparaîtriez aux fins susvisées. Vous vous portez fort par ailleurs de cette autorisation par les personnes vous accompagnant. Tout refus spécifique devra nous être notifié par courriel ou courrier recommandé avec avis de réception.

4.6 Indisponibilité de certains services et/ou animations

Un ou plusieurs des services que nous proposons (liste non-exhaustive) : piscine, snack-bar « Oligourmet », animations ou marché sous la halle du Minervo, incident technique, activités, animations, club enfant, services divers, etc. peuvent être momentanément indisponibles pendant tout ou une partie de votre séjour. Notre responsabilité ne saurait être engagée à ce titre ; aucune restitution de prix, partielle ou totale, ne sera par ailleurs opérée de ce fait.

4.7 Résolution du contrat de réservation en cas de faute de votre part

Le contrat de réservation sera résolu de plein droit en cas de survenance de l'un ou l'autre des événements suivants :

- En cas de non-respect réitéré, c'est-à-dire à nouveau constaté après une mise en demeure de vous mettre en conformité notifiée oralement, par courriel, par vous et/ou vos accompagnants de notre règlement intérieur.
- Dans ce cas, vous devrez quitter votre hébergement ou votre emplacement dans les 2 heures de la résolution de votre contrat, qui vous sera notifiée par courriel. Il ne sera procédé à aucune restitution de prix de notre part,
- En cas de non-présentation au sein du camping dans un délai de 24 heures à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée.

Nous disposerons de votre hébergement au terme du délai de 24 h susvisé. Nous conserverons le cas échéant l'ensemble des sommes que vous nous aurez versées ; aucun remboursement ne sera opéré.

Article 5 - Modification de séjour

Vous pouvez demander à modifier les dates et/ou modalités (type d'hébergement) de votre séjour au sein de notre camping, à condition que votre demande nous parvienne par courriel au moins 21 jours avant la date d'arrivée initiale.

Vous devrez toutefois réserver un nouveau séjour au sein de notre camping au cours de la même saison que celle au cours de laquelle le séjour initial était prévu, selon les disponibilités et tarifs en vigueur. Votre séjour initial ne pourra être modifié plus d'une seule fois. Si vous ne pouvez honorer le séjour substitué au séjour initial, il sera considéré comme annulé ; les sommes versées ne vous seront pas remboursées.

Si le prix du séjour substitué est supérieur à celui du séjour initial, vous devrez vous acquitter de la différence au plus tard 30 jours avant la nouvelle date d'arrivée. A défaut, le séjour substitué est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliqueront. Si le prix du séjour substitué est inférieur au prix du séjour initial, nous conserverons la différence de prix, en réparation du préjudice résultant de la modification de séjour.

Article 6 - Annulation de séjour

6.1 Annulation par vos soins

Toute annulation doit nous être notifiée par courriel ou courrier recommandé avec avis de réception ; elle prendra effet à la date exact du courriel ou de sa première présentation par les services postaux. Si votre courriel/courrier est présenté :

- Dans les 5 jours après votre date effective de réservation et que votre séjour est à plus de 60 jours de votre date d'arrivée et uniquement en présentant un motif recevable et un justificatif, votre acompte peut être remboursé ;
- A plus de 30 jours avant votre arrivée, le montant de l'acompte versé, les frais de dossier versés, et, si applicable, les sommes versées au titre de l'assurance annulation restent acquis au camping. Si le paiement du solde du séjour a été payé de manière anticipée celui-ci vous sera remboursé ;
- A moins de 30 jours avant votre arrivée, la totalité des sommes versées (acompte, solde, assurance annulation, etc.) restent acquises au camping.

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous recommandons fortement de souscrire à une assurance annulation lors de la réservation.

6.2 Annulation par le camping

Si nous sommes amenés à annuler une réservation que nous vous avons confirmée, nous vous en avertirons dans les meilleurs délais, par courriel ; les sommes versées vous seront intégralement remboursées.

Par dérogation, si notre annulation procède d'une fermeture administrative imposée notamment pour lutter contre la propagation du Covid 19, ou autre événement majeur, les sommes versées nous resteront acquises et feront l'objet d'un avoir à valoir sur un prochain séjour au sein du camping, qui devra être réservé au cours de la même saison que le séjour annulé.

Article 7 - Réclamation de séjour

Toute réclamation éventuelle liée à un séjour devra être formulée par écrit, et nous être envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant la fin du séjour.

En cas de litige et à défaut de solution amiable trouvée dans le mois suivant la réception de la lettre de réclamation susvisée, vous pourrez recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, à condition de le saisir dans l'année suivant l'envoi de votre lettre de réclamation. Par défaut, nous vous proposons le recours au médiateur de la consommation suivant :

CM2C - Centre de la médiation de la consommation de conciliateurs de justice

14, rue Saint-Jean - 75017 Paris

<https://www.cm2c.net/>

Article 8 - Données à caractère personnel

Lors de la prise de réservation, ou lors du séjour, certaines de vos données à caractère personnel peuvent être collectées et faire l'objet d'un traitement de notre part.

Lorsque la prise de réservation est effectuée via téléphone, en réception, notre site internet www.campingolivigne.fr ou le site www.flowercampings.com, les modalités de traitement des données collectées en préalable de la réservation ou concomitamment à cette dernière font l'objet de la politique de confidentialité ou des conditions générales de vente que vous acceptez avant la confirmation de réservation.

Les données à caractère personnel collectées lors d'une réservation effectuée par téléphone ou lors de votre séjour sont les suivantes :

- Nom et prénom de la personne ayant effectué la réservation,
- Numéro de téléphone ayant effectué la réservation,
- Adresse email de la personne ayant effectué la réservation
- Date de naissance de la personne ayant effectué la réservation et des accompagnants

Ces données sont collectées et traitées sur les fondements suivants :

- Votre consentement,
- La nécessité de permettre l'exécution d'un contrat de réservation conclu entre nous.

Personne d'autre que nous et la société Flower (Société par Actions Simplifiée au capital de 92 500 €, Immatriculée au RCS de Toulouse sous le n°492 355 508, ayant son siège social situé à Les Espaces de Balma 4-5, 16 avenue Charles de

Gaulle, 31130 BALMA) n'avons accès aux données collectées. Les données collectées font l'objet d'un traitement qui poursuit les finalités suivantes :

- L'exécution d'un contrat de réservation conclu entre nous ;
- La gestion de vos éventuelles réclamations,
- La tenue de notre fichier clients,
- La réalisation d'actions de prospection commerciale par nous et/ou la société Flower,
- La gestion de notre comptabilité.

Les données collectées seront conservées pendant 5 ans suivants la fin du séjour pour les autres données, sauf en cas de litige non soldé au terme de ce délai, auquel cas les données seraient conservées jusqu'au terme du litige.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, il est précisé que chaque personne dispose des droits suivants sur ses données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Chaque personne peut également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données à caractère personnel après son décès. Chaque personne peut, pour des motifs tenant à sa situation particulière, s'opposer au traitement des données le concernant.

Pour exercer ce type de droits, les courriers devront être adressés par RAR à l'adresse suivante : Flower Campings, Les Espaces de Balma 4-5, 16 avenue Charles de Gaulle, 31130 BALMA, ou à l'adresse mail suivante : contact@flowercampings.com. Toute personne victime d'un manquement à l'un des droits susvisés peut introduire une réclamation auprès de la CNIL (<https://www.cnil.fr/>).

NOTRE REGLEMENT ORDRE INTERIEUR

Les éléments pratiques

Avant l'installation :

- De se stationner sur le parking extérieur (en ne bloquant pas l'accès principal) et se présenter à la réception
- Il est impératif que tous les participants au séjour puissent justifier leur identité à l'aide d'un document légal et valable et de renseigner tous les éléments demandés par notre équipe en réception
- Tous les animaux doivent être déclarés et sont tolérés (sauf les chiens de catégorie 1 et 2) moyennant redevance et un carnet de vaccination légal et valable.
- Les redevances (factures) sont à payer avant votre installation, comme le prévoit nos CGV. Le montant est fixe (TTC) et selon le tarif affiché ou votre bon de séjour.

Durant votre séjour :

- Les animaux doivent être tenus en laisse et ne doivent jamais rester seul. Selon la législation en vigueur, les vaccins antirabiques et le certificat de tatouage sont obligatoires. Les animaux sont strictement interdits dans les sanitaires, dans la réception (accueil), dans la salle polyvalente, ainsi que dans l'espace baignade (piscine). Ils sont tolérés sur la terrasse du snack sauf en cas d'animation pour les enfants où ils sont interdits par mesure de sécurité.
- L'installation de son matériel de camping et de son véhicule est limitée à l'emplacement indiqué par le personnel du Camping. Votre emplacement doit être constamment propre et en ordre. L'étalage du linge est toléré s'il est discret. La végétation et toutes les installations doivent être respectées
- La vitesse à l'intérieur du camping est limitée à 10km/h et les piétons, cyclistes sont prioritaires
- La réception est ouverte tous les jours, à minima de : 9h à 12h et de 15h30 à 18h
- La barrière automatique est fermée entre 23h et 7h30. Aucun véhicule ne peut circuler durant ces heures de fermeture à l'intérieur du site où le calme doit être impérativement de rigueur
- Les ordures ménagères doivent être triées et déposées dans les conteneurs à gauche de l'entrée
- Les visiteurs sont tenus de laisser leur véhicule à l'extérieur du camping, de se signaler au personnel du camping et ils ne sont pas autorisés à aller à la piscine
- Les véhicules garés à l'extérieur du camping doivent laisser le passage pour les services de secours et ne pas se stationner devant les panneaux du camping et devant la barrière automatique (même temporairement)
- Le lavage de tout type de véhicule (caravane, voiture, camping-car, vélo, etc.) est interdit
- La recharge de véhicule électrique/hybride est strictement interdite sur les emplacements/locations. Deux bornes 22Kw sont disponibles avec un système de carte prépayé en réception
- L'aire de jeux est réservée aux enfants de 5 à 12 ans ; trampoline compris, limité à un enfant à la fois. Les enfants de moins de 3 ans et l'ensemble des installations sont non surveillés et restent sous la surveillance permanente et la responsabilité des parents ou accompagnateurs
- La durée des séjours est limitée à trois mois. Au-delà, la Direction se réserve le droit de le prolonger ou pas

Lors de votre départ :

- Il est conseillé de se présenter la veille de votre départ en réception afin de clôturer votre dossier et définir l'heure du check-out (départ)
- Le jour du départ, l'emplacement et/ou le locatif doit être propre et libéré au plus tard à 10h30. Le nettoyage peut être facturé conformément aux CGV
- Les cautions seront libérées dans les 15 jours suivant votre départ au plus tard, si aucunes dégradations n'a été constaté

Vol et dégâts

- La Direction du camping n'est en aucun cas responsable des vols et dégradations quelconques de vos biens
- Les espaces publics, accès d'entrée/sortie et bâtiments sont sous vidéo-surveillance, avec un enregistrement de 7 jours sur un serveur sécurisé. Toutes dégradations, vols, incidents (rixe, tapage nocturne), etc. feront l'objet d'une plainte auprès des services de l'ordre et d'une expulsion immédiate
- Pour tous les locatifs une caution de maximum 500 € est exigée. Tous dégât, casse, saleté, détérioration sera à la charge du client locataire. Lors de la prise des lieux, il est conseillé de vérifier l'état du bien locatif et de signaler rapidement tout manquement ou détérioration au personnel du camping
- Pour le prêt de matériel (allonge électrique, ballon, pain de glace, plancha, etc.) une caution est exigée : en cas de non-retour, de dégât, casse, saleté la totalité de cette caution sera conservée en totalité par le camping

Le savoir vivre ensemble

- La courtoisie, la politesse, le respect sont de mise en toutes circonstances, y compris envers le personnel du camping
- Il est interdit de laisser tous types de déchet au sol ou de vider vos eaux usées à même le sol.
- Les propriétaires d'animaux sont tenus de veiller à ce que leurs compagnons ne causent aucune nuisance (aboiement intempestif, par exemple) au sein de notre établissement. A ce titre, toute déjection animale doit être immédiatement ramassée ;
- Le calme et le silence sont de rigueur toute la journée et en particulier entre 22h30 et 7h30. Durant ces heures, la circulation des véhicules, la musique, les jeux collectifs (pétanque, balle, etc.) sont interdits
- En cas d'incident, conflit, mécontentement quelconque, la Direction du camping doit être avertie afin d'essayer d'apporter des solutions dans l'intérêt de tous
- Les jeux violents, le manque de respect, les actes de discrimination, les insultes, les injures (liste non-exhaustive) sont interdits et feront l'objet d'une expulsion et d'un dépôt de plainte
- Les sanitaires doivent être maintenus propres et hygiéniques. Des raclettes, brosses et poubelles sont à la disposition des usagers. Les eaux noires, cassettes WC chimique, pots de chambre, etc. doivent être versés uniquement dans le vidoir chimique, sur l'aire de camping-car (face à la réception)

La Piscine

Préalable

Notre piscine a la particularité d'être bio-minéralisée et stérilisée (désinfectée) par UV. Aucun produit nocif et/ou chimique n'est utilisé pour un fonctionnement normal. Ce processus nécessite un comportement de notre clientèle irréprochable et respectueux. En particulier, sur l'hygiène corporelle et l'utilisation des crèmes solaires. En effet, par exemple, la douche est absolument obligatoire et si application d'une crème solaire, il est nécessaire d'attendre 20 minutes avant de se baigner.

L'accès à la piscine est gratuit et strictement réservé à la clientèle du camping qui devra se conformer obligatoirement au règlement intérieur.

La capacité est de 75 personnes, par conséquent, en cas de forte affluence, l'accès de la piscine peut-être momentanément suspendu par le personnel compétent du camping.

Ouverture

La piscine du camping est ouverte à minima du 15 juin au 15 septembre et l'horaire est, à minima de 10h à 19h en. Des piscines nocturnes peuvent être organisés par le camping, jusqu'à 22 h maximum.

La Direction du camping se réserve le droit de modifier les horaires ou de fermer la piscine notamment pour des raisons techniques, d'hygiène et/ou de sécurité et ne peut être tenue responsable de l'ouverture ou non de celle-ci. Autrement dit, aucun remboursement ou remise ne peut être exigé de la part du client si la piscine est fermée pour une quelconque raison.

Tenue et comportement des usagers

Le maillot de bain est obligatoire. Le port de shorts longs, de bermudas, T-shirts, burkinis sont interdits. Les usagers doivent rester correctement et décemment vêtus.

Toute acte ou comportement de nature à porter atteinte à la décence, aux bonnes mœurs, à la tranquillité des baigneurs, au bon ordre et à la propreté de l'établissement, est formellement interdit. Il sera sanctionné par le renvoi immédiat de la piscine.

Il est interdit de faire fonctionner des appareils radio, enregistreurs de tous genres et de prendre des photographies sans le consentement des personnes concernées.

Hygiène

Les animaux sont strictement interdits dans l'enceinte de la piscine. La douche, ainsi que le passage dans le pédiluve sont obligatoires en entrant et en sortant du bassin. Il est interdit de pénétrer avec des chaussures au pieds, il faut les déposer à l'entrée de la piscine.

L'accès aux bassins est interdit aux personnes atteintes de maladies dont les effets externes peuvent être motifs de gêne ou de contagion pour autrui, ainsi qu'aux personnes en état de malpropreté évidente.

Il est interdit de manger, de boire, de fumer (ou vapoter), mâcher du chewing-gum, cracher et de jeter des détritux dans l'enceinte de la piscine, des poubelles se trouvent aux sanitaires et à l'entrée du camping.

Seuls les jeunes enfants « propres » ou équipés de couches spéciales pour la baignade sont autorisés à se baigner.

Chaque baigneur veillera à maintenir l'ordre et la propreté dans l'enceinte de la piscine.

Responsabilité et surveillance

La piscine n'est pas surveillée. Les mineurs doivent être accompagnés obligatoirement de leurs parents qui en assument seuls la surveillance. La direction ne peut en aucun cas être tenue responsable en cas d'accident.

Sécurité

Pour leur propre sécurité, les usagers de la piscine sont priés de se conformer au règlement intérieur. Il est interdit :

- D'importuner les usagers par des jeux ou actes bruyants, dangereux ou immoraux ;
- De pousser ou jeter à l'eau les personnes stationnant sur les plages ;
- De courir et/ou plonger ;
- De simuler une noyade ;
- De jouer à la balle ou au ballon sur les plages quand il y a affluence ;
- D'utiliser des engins flottants et bouées de sauvetage quand il y a affluence ;
- De se baigner le corps enduit d'huile solaire ;
- D'escalader les clôtures et séparations de quelque nature qu'elles soient ;
- De laisser le portillon de sécurité ouvert après votre passage ;
- D'escalader et/ou grimper sur la cascade ;
- De pénétrer à l'intérieur des zones interdites signalées par panneau ou pancarte ;

Respect des installations

Il est interdit d'endommager les aménagements et installations. Tous dommages ou dégâts seront réparés aux frais des contrevenants.

Sanctions

Les contrevenants aux présentes dispositions pourront être exclus à tout moment de la piscine par le personnel du camping.

Aléa climatique

Pour raisons de sécurité :

- Lors de journées venteuses, les parasols doivent rester fermer impérativement ;
- Lors d'orage, de pluies violentes, grêles, la baignade est interdite ;
- Lors de fortes chaleurs, il est impératif de se mouiller petit à petit au préalable.

Objets trouvés

Le camping n'est pas assuré contre la perte ou le vol de bijoux, d'objets de valeur (tel que portable) ou d'espèces, même remis en dépôt au personnel. Les utilisateurs sont invités à n'apporter aucun objet de valeur. Les objets trouvés devront être remis et/ou réclamés à la réception du camping.

LA SECURITE DE TOUS DEPEND DE VOUS !

Dans un environnement naturel sensible, la vigilance de chacun est essentielle. Respectez les consignes de sécurité et adopter les bons réflexes par de simples gestes peuvent vous protéger ainsi que tout le camping et ses vacanciers. Merci d'être extrêmement attentif aux consignes suivantes

Nos consignes de sécurité

- Prenez des précautions dans l'utilisation du gaz, des appareils électriques, réchauds, allonges/multiprises (en les protégeant des intempéries par exemple), etc. Toute anomalie constatée ou non confirmée conduira à une interdiction d'utilisation et sa confiscation
- Il est strictement interdit de jeter ou d'abandonner des mégots de cigarettes au sol ou dans la végétation. Ceux-ci doivent être impérativement éteints et conservés dans un contenant personnel adapté (hermétique ou humidifié). En raison du risque élevé d'incendie dans la région et afin de responsabiliser les fumeurs, aucun cendrier collectif n'est mis à disposition par le camping
- Tous types de feux (charbon et bois) sont strictement interdits. Les barbecues gaz conformément sont tolérés, hors période de sécheresse
- En cas de fortes intempéries, La rivière étant proche, il est fortement déconseillé de s'y approcher même de loin et évitez d'aller dans le centre du vieux village de Bize. Evitez également de prendre votre véhicule. Pour rappel, le camping n'est pas classé en zone inondable
- Afin d'éviter tout risque d'explosion, il pourra être installé au maximum :
 - o Dans les tentes : 2 bouteilles de gaz de 3 kilos
 - o Dans les caravanes, RML (résidences mobiles de loisirs) : 2 bouteilles de gaz de 13 kilos maximum

Mesures à suivre en cas d'urgence

- La règle d'or : rester calme et avertissez-nous !
- En cas d'incendie, avisez immédiatement la direction et/ou le cas échéant les sapeurs-pompiers (112)
- Les extincteurs sont à votre disposition à plusieurs endroits : sanitaires, à l'aire de camping-car, aux emplacements n° 51 et 79. Il est interdit d'essayer d'ouvrir les coffrets électriques
- Des RIA (réseau d'incendie armé) ainsi que des jets d'eau sont à votre disposition à plusieurs endroits, à savoir, aux emplacements : 1, 6, 20, 23, 37, 53, 57b, 66, 72, 80 et à l'arrière de la Halle du Minervois
- En cas d'évacuation du camping, veuillez respecter impérativement les consignes de sécurité suivante et suivre les consignes communiquées par le personnel du camping ou les secours. Les plans d'évacuation sont affichés :
 - o Au sanitaire
 - o Au bâtiment de la réception

En cas d'évacuation, vous serez alerté par :

- Une sirène continue, un sifflet ou un mégaphone
- Le personnel du camping
- Les forces de l'ordre et/ou les services de secours et/ou le personnel de la Mairie

Ensuite, les consignes à respecter sont les suivantes :

1. Gardez votre calme
2. Emportez le strict nécessaire : papiers d'identité, argent, objets de valeurs
3. Le personnel compétent vous communiquera si vous pouvez prendre votre véhicule et/ou votre matériel. En aucun cas, il ne faut obstruer les chemins, sentiers et/ou les accès de secours
4. Empruntez l'itinéraire de repli, en suivant les flèches vertes (évacuation, exit et/ou sortie de secours) C'est-à-dire, vous diriger vers l'accès principal (entrée) du camping
5. Rejoignez la zone de pré-regroupement qui est l'aire de service de camping-car, face à la réception du camping.

NUMÉROS IMPORTANTS

SAPEURS-POMPIERS :	112 (18)
GENDARMERIE ET POLICE :	17
SAMU ET AMBULANCES :	112 (15)
CENTRE MÉDICAL DE BIZE-M. :	04 68 46 10 55
HÔPITAL LE PLUS PROCHE (NARBONNE) :	04 68 42 60 00
CENTRE ANTI-POISONS :	05 61 49 33 33
NUMERO DU GERANT DU CAMPING :	07 71 72 89 98

Plan sécurité camping et sens d'évacuation



--- ACCÈS SECOURS Emergency access	EXTINCTEUR Extinguisher	POTEAU INCENDIE Fire Post	R.I.A. OU JET D'EAU Armed with fire tap or water jet	BORNE ÉLECTRIQUE Electrical terminal	ZONE DE RASSEMBLEMENT Assembly area	SENS D'ÉVACUATION Exit direction
---------------------------------------	----------------------------	------------------------------	---	---	--	-------------------------------------

NUMÉROS IMPORTANTS / URGENTS	
SAPEURS-POMPIERS.....	112 (18)
GENDARMERIE ET POLICE.....	17
SAMU ET AMBULANCES.....	112 (15)
CENTRE MÉDICAL DE BIZE-MINERVOIS.....	04 68 46 10 55
HÔPITAL LE +PROCHE, NARBONNE.....	04 68 42 60 00
CENTRE ANTI-POISONS.....	05 61 49 33 33
GÉRANCE DU CAMPING.....	07 71 72 89 98

NOS ENGAGEMENTS ECOLOGIQUES

Depuis la création du camping en 2020, nous avons voulu concevoir un camping le plus écologique possible. A ce jour, voici les objectifs que nous avons atteint pour le respect de notre nature et du cadre dans lequel nous sommes et pour le bien-être de tous :

- La conception de notre piscine bio-minérale qui permet une meilleure économie d'eau, un respect de la santé des baigneurs et pas d'utilisation de produits chimiques ;
- Une mise en place d'une politique de recyclage pour les clients et tri systématique de tous nos déchets en interne ;
- Les literies des locatifs sont lavées en interne et séchées naturellement. Nos packs uniques sont bio-naturels et/ou recyclés ;
- Le bloc sanitaire est isolé et naturellement chauffée en moyenne saison, grâce à la chaleur issue de la chaudière au gaz naturel ;
- L'éclairage intégralement en LED, sauf pour la partie éclairage public partie « camping » et est coupé à minuit ;
- Un double réseau d'eau a été réalisé sur l'ensemble du site du camping : grâce à cela les chasses d'eau, l'arrosage, le nettoyage est effectué avec de l'eau plus écologique (non potable) ;
- La trame paysagère que nous souhaitons le plus naturel possible. A ce jour, nous avons planté un plus de 250 arbres et 5000 végétaux. Tous demandent peu d'eau et sont adaptés au climat méditerranéen. En outre, ils sont systématiques paillés pour créer des zones humides. Cette densité permet de gagner en fraîcheur, en ombre et de créer une zone de protection naturelle face aux éventuels incendies aux alentours ;
- Le traitement des sols est naturel. Nous n'utilisons aucun pesticide au camping. C'est pourquoi, certaines zones peuvent contenir plus de mauvaises herbes que d'autres : c'est normal ! C'est un choix parfaitement assumé pour favoriser le retour de la faune et la flore ;
- La création d'une rivière artificielle en réseau fermé : grâce à cela, la biodiversité y trouve un cadre parfait et complet pour son développement ;
- Le choix de nos locatifs sont avec un maximum de matériaux en bois et/ou métal plutôt que le PVC. Sur nos 23 locatifs à ce jour, 15 sont en bardage bois naturel. En outre, ils sont tous isolés ;
- Nos produits ménagers sont en cours de passage vers des produits tous labellisés « ECO » ;
- Les réseaux d'eau chaudes sont isolés ;
- Nos logements insolites ont été conçus avec du bois recyclé ;
- Notre épicerie sélectionne les produits en circuits courts, plutôt labellisés BIO ou HVE ;
- Le placement de nichoirs et gîtes à insectes afin de favoriser la biodiversité ;
- Notre centrale photovoltaïque discrète (sur les toits plats de la réception et du snack) représente une source d'électricité très importante et nous permet de réaliser une quasi-autonomie énergétique

Beaucoup de projets sont en cours de développement pour les saisons prochaines. Nous attendons d'avoir les ressources financières suffisantes et les accords administratifs pour continuer à concrétiser nos idées dans cet axe ...